

Lyon, le 12 février 2020

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes et l'AMF69 (Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et des Présidents d'intercommunalité) **signent une convention de partenariat**

1^{er} partenaire des collectivités locales, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes participe aux financements de projets et au développement de nouvelles solutions pour répondre aux besoins des élus locaux (moyens de paiement, nouveaux modes de gestion...). La banque régionale accompagne également les Maires et Présidents d'intercommunalité du département du Rhône sur le sujet des finances locales.

Ce mercredi 12 février, à la tour Incity, siège social de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Jean-Philippe JAL Directeur de l'AMF69 et Pascal CHARRIÈRE Directeur de l'Économie Locale de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes ont officialisé la **signature de la convention de partenariat** entre les 2 parties.

Cette matinée était l'occasion d'animer avec les Maires, Présidents d'intercommunalité et élus locaux présents des échanges sur les dispositions de la **loi de finances 2020 concernant les collectivités locales**, et notamment sur les modalités pratiques de la réforme supprimant la taxe d'habitation.

« Nous sommes ravis d'accueillir les élus et nos partenaires de l'AMF69. Ce moment d'échange nous offre l'opportunité de nourrir notre compréhension des problématiques rencontrées par les collectivités et d'apporter un éclairage précis sur les dispositions de la loi de finances 2020 et ses impacts sur les budgets. » précise Pascal CHARRIÈRE.

A propos de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes :

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est une banque commerciale, régionale et coopérative, qui agit au quotidien pour le développement de son territoire. Elle fait partie du groupe BPCE, 2ème groupe bancaire français.

Forte de son réseau de proximité, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes accompagne les décideurs locaux. Elle est le premier partenaire des collectivités locales et accompagne les acteurs publics dans le développement durable des territoires.

1,6 millions de Rhônalpins sont clients de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes et 518 000 en sont sociétaires. Avec ses 3 000 collaborateurs, ses 290 agences, ses 6 centres d'affaires, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes est proche des clients et des décideurs sur cinq départements (Rhône, Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie).

A propos de l'AMF69 :

L'Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et des Présidents d'intercommunalité (AMF69) a pour vocation d'aider les Maires, les Présidents d'intercommunalités, le Président de la Métropole de Lyon et leurs élus dans la gestion de leur collectivité ou regroupement et d'être au plus près de leurs préoccupations.

L'AMF69 regroupe les 267 communes du Rhône, ainsi que les 11 intercommunalités et la Métropole de Lyon, collectivité à statut particulier.

Contact presse

Virginie Brioussel

Tél. 04 72 60 20 72 – 06 19 84 51 25

E-mail : virginie.brioussel@cera.caisse-epargne.fr

www.caissedepargnerhonealpes.fr